

LIVRET DE FORMATION

Guide de palanquée

Dive Leader 40 m - CMAS*
ISO 24801-3**

Nom du stagiaire :

Nom de la structure :

Tampon



FSGT

14/16 rue Scandicci

95508 Pantin Cedex

01 49 42 23 19 formation@plongee.fsgt.org

<https://plongee-fsgt.org/>

INTRODUCTION

Le présent livret de formation s'inscrit dans la démarche pédagogique portée par la FSGT, fondée sur :

- l'évaluation continue ;
- l'accompagnement tutoré ;
- la progression individualisée ;
- les mises en situation réelles d'activité ;
- l'implication dans le fonctionnement fédéral et associatif.

Il a pour objectifs :

- de structurer le parcours de formation du stagiaire GP ;
- d'assurer la cohérence entre formation, accompagnement et certification ;
- d'accompagner les tuteurs et les stagiaires dans le suivi de la progression et des compétences développées ;
- de valoriser les expériences acquises dans les domaines de l'enseignement, de l'organisation, de l'évaluation et de l'animation fédérale ;
- de contribuer à l'harmonisation des pratiques de formation fédérales.

Dans le cadre de l'évaluation continue, la certification s'inscrit dans un parcours global de formation.

La validation progressive des compétences repose sur les situations de formation, les mises en responsabilité et les évaluations réalisées tout au long du cursus.

La certification finale s'appuie sur une évaluation de synthèse permettant d'apprécier la capacité du stagiaire à mobiliser les compétences acquises dans des situations représentatives des prérogatives du niveau visé.

Les stages fédéraux certificatifs constituent des temps privilégiés d'échanges, d'harmonisation des pratiques et, lorsqu'ils comportent une dimension certificative, de mise en œuvre de cette évaluation de synthèse.

Le livret de formation constitue un outil :

- de suivi pédagogique ;
- de traçabilité des expériences et situations de formation ;
- d'accompagnement du stagiaire ;
- d'aide à l'évaluation pour les tuteurs et les jurys ;

Pour les passerelles et équivalences GP, se reporter aux documents fédéraux en vigueur :

<https://plongee-fsgt.org/passerelles-et-equivalences/>

GP FSGT – REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES

Le Guide de Palanquée est un plongeur expérimenté chargé d'encadrer et de conduire une palanquée de plongeurs dans le respect des règles de sécurité et de protection de l'environnement.

Dans le cadre de ses prérogatives, il est notamment amené à :

- préparer et organiser une plongée d'exploration dans le respect des consignes du Directeur de Plongée ;
- conduire une palanquée en assurant la sécurité des plongeurs avant, pendant et après la plongée ;
- adapter sa conduite aux conditions du milieu, aux caractéristiques des plongeurs et aux situations rencontrées ;
- prévenir les incidents et mettre en œuvre les procédures adaptées en cas de difficulté ou d'accident ;
- assister un plongeur en difficulté et assurer sa remontée en sécurité ;
- participer à la sécurité surface et à la gestion d'une situation d'urgence ;
- contribuer à la protection de l'environnement et à la qualité de l'expérience vécue par les plongeurs encadrés ;
- participer à la vie associative et fédérale ainsi qu'à la promotion des activités subaquatiques.

Pour exercer ces activités, le Guide de Palanquée mobilise les compétences suivantes :

- assurer la sécurité de la palanquée avant, pendant et après la plongée ;
- respecter et faire appliquer les consignes du Directeur de Plongée ainsi que les dispositions réglementaires applicables ;
- conduire une palanquée en maintenant sa cohésion et en assurant son orientation ;
- maîtriser les techniques d'assistance, de sauvetage et de secours adaptées aux situations rencontrées ;
- analyser une situation, identifier les risques et adapter sa conduite en conséquence ;
- communiquer efficacement avec les membres de la palanquée, le Directeur de Plongée et les intervenants de secours ;
- contribuer à l'intérêt, à la qualité et à l'attractivité de la plongée pour les membres de la palanquée.

Le présent référentiel est détaillé en annexe du livret afin de faciliter la formation, le tutorat et l'évaluation des compétences.

PARCOURS DE FORMATION ET MODALITES DE SUIVI

La formation de Guide de Palanquée s'inscrit dans un parcours individualisé associant mises en situation, accompagnement par des tuteurs et validation progressive des compétences.

Le stagiaire participe à des situations variées de formation lui permettant de développer progressivement les compétences nécessaires à l'exercice des prérogatives du Guide de Palanquée.

Le présent livret permet :

- d'assurer le suivi du parcours de formation ;
- de consigner les expériences significatives réalisées ;
- de tracer les validations de compétences obtenues ;
- de faciliter les échanges entre le stagiaire, les tuteurs et les évaluateurs ;
- de préparer la certification.

Les validations peuvent être réalisées par différents enseignants licenciés à la FSGT appartenant à une même équipe pédagogique.

La certification repose sur une évaluation de synthèse permettant d'apprécier la capacité du candidat à mobiliser ses compétences dans des situations représentatives des responsabilités associées au Guide de Palanquée.

Déclaration de formation - Nom, prénom :

Date :

Lieu :

Je soussigné, président du club
....., N° licence déclare présenter le candidat ci-
dessous en formation en vue de l'obtention du brevet Guide de palanquée FSGT.

STAGIAIRE

NOM :

PRENOM :

N° DE LICENCE :

TELEPHONE :

E-MAIL :

NOM DU REFERENT DU DEPARTEMENT :

ENDACRANT

NOM :

PRENOM :

NIVEAU (MF1 minimum) :

N°DE LICENCE :

E MAIL :

TELEPHONE :

Signature du stagiaire

Signature de l'encadrant

Signature du Président

Situations de formation à la conduite et à la sécurité d'une palanquée

Club et date	Situation de formation réalisée (Type de plongée / Niveau et effectif de la palanquée / durée et profondeur)	Formation concernée
		☐ CdP ☐ CdP > 20m ☐ Technique / Physique / Autre
Retour pédagogique / Progression		Validation tuteur
		☐ CdP ☐ CdP > 20m ☐ Technique / Physique / Autre
(Retour pédagogique / Progression)		
		☐ CdP ☐ CdP > 20m ☐ Technique / Physique / Autre
(Retour pédagogique / Progression)		
		☐ CdP ☐ CdP > 20m ☐ Technique / Physique / Autre
(Retour pédagogique / Progression)		
		☐ CdP ☐ CdP > 20m ☐ Technique / Physique / Autre
(Retour pédagogique / Progression)		
		☐ CdP ☐ CdP > 20m ☐ Technique / Physique / Autre
(Retour pédagogique / Progression)		
		☐ CdP ☐ CdP > 20m ☐ Technique / Physique / Autre
(Retour pédagogique / Progression)		
		☐ CdP ☐ CdP > 20m ☐ Technique / Physique / Autre
(Retour pédagogique / Progression)		

15 plongées au minimum dans le cadre de la formation dont 12 plongées « Conduite de Palanquée » comprenant 6 plongées « Conduite de palanquée » au-delà de 20m

Situations de formation à la conduite et à la sécurité d'une palanquée

Club et date	Situation de formation réalisée (Type de plongée / Niveau et effectif de la palanquée / durée et profondeur)	Formation concernée
		☐ CdP ☐ CdP > 20m ☐ Technique / Physique / Autre
Retour pédagogique / Progression		Validation tuteur
		☐ CdP ☐ CdP > 20m ☐ Technique / Physique / Autre
(Retour pédagogique / Progression)		
		☐ CdP ☐ CdP > 20m ☐ Technique / Physique / Autre
(Retour pédagogique / Progression)		
		☐ CdP ☐ CdP > 20m ☐ Technique / Physique / Autre
(Retour pédagogique / Progression)		
		☐ CdP ☐ CdP > 20m ☐ Technique / Physique / Autre
(Retour pédagogique / Progression)		
		☐ CdP ☐ CdP > 20m ☐ Technique / Physique / Autre
(Retour pédagogique / Progression)		
		☐ CdP ☐ CdP > 20m ☐ Technique / Physique / Autre
(Retour pédagogique / Progression)		
		☐ CdP ☐ CdP > 20m ☐ Technique / Physique / Autre
(Retour pédagogique / Progression)		

15 plongées au minimum dans le cadre de la formation dont 12 plongées « Conduite de Palanquée » comprenant 6 plongées « Conduite de palanquée » au-delà de 20m

Situations de formation à la conduite et à la sécurité d'une palanquée

Club et date	Situation de formation réalisée (Type de plongée / Niveau et effectif de la palanquée / durée et profondeur)	Formation concernée
		☐ CdP ☐ CdP > 20m ☐ Technique / Physique / Autre
Retour pédagogique / Progression		Validation tuteur
		☐ CdP ☐ CdP > 20m ☐ Technique / Physique / Autre
(Retour pédagogique / Progression)		
		☐ CdP ☐ CdP > 20m ☐ Technique / Physique / Autre
(Retour pédagogique / Progression)		
		☐ CdP ☐ CdP > 20m ☐ Technique / Physique / Autre
(Retour pédagogique / Progression)		
		☐ CdP ☐ CdP > 20m ☐ Technique / Physique / Autre
(Retour pédagogique / Progression)		
		☐ CdP ☐ CdP > 20m ☐ Technique / Physique / Autre
(Retour pédagogique / Progression)		
		☐ CdP ☐ CdP > 20m ☐ Technique / Physique / Autre
(Retour pédagogique / Progression)		
		☐ CdP ☐ CdP > 20m ☐ Technique / Physique / Autre
(Retour pédagogique / Progression)		

15 plongées au minimum dans le cadre de la formation dont 12 plongées « Conduite de Palanquée » comprenant 6 plongées « Conduite de palanquée » au-delà de 20m

ANNEXE

Référentiel détaillé d'activités et de compétences du GP FSGT

1. Fiche descriptive de l'activité du GP FSGT

Cette fiche descriptive détaille les activités, responsabilités et compétences associées aux fonctions exercées par un GP FSGT. Elle constitue un support pour la construction des situations de formation, le tutorat et l'évaluation des compétences.

L'activité d'un GP FSGT peut se décomposer en 4 fonctions :

- I – Préparer et organiser une plongée d'exploration ;
- II – Conduire une palanquée en sécurité ;
- III – Prévenir et gérer les situations incidentelles ;
- IV – Contribuer à la qualité de l'activité.

I. Préparer et organiser une plongée d'exploration

- prendre connaissance des consignes du Directeur de Plongée ;
- analyser les caractéristiques du site ;
- préparer la plongée en fonction des plongeurs encadrés ;
- identifier les risques prévisibles.

II. Conduire une palanquée en sécurité

- assurer la cohésion de la palanquée ;
- adapter l'immersion aux conditions rencontrées ;
- veiller au respect des paramètres et des consignes du Directeur de Plongée ;
- assurer l'orientation et la gestion de la plongée.

III. Prévenir et gérer les situations incidentelles

- détecter les situations à risque ;
- mettre en œuvre les mesures préventives adaptées ;
- réaliser les assistances nécessaires ;
- participer à la gestion des secours.

IV. Contribuer à la qualité de l'activité

- favoriser l'intérêt de la plongée ;
- sensibiliser à la protection du milieu ;
- participer à la vie associative et fédérale.

2. Connaissances d'appui à l'exercice des fonctions de GP

Le Guide de Palanquée mobilise notamment des connaissances relatives à :

- la réglementation de la plongée subaquatique et les prérogatives des plongeurs ;
- l'organisation et la sécurité des activités subaquatiques ;
- la physique, la physiologie et la prévention des accidents liés à la plongée ;
- les procédures d'assistance, de sauvetage et de secours ;
- l'orientation et l'adaptation de la conduite de palanquée aux conditions du milieu ;
- les équipements de plongée et leur utilisation ;
- l'environnement subaquatique et sa protection ;
- le fonctionnement associatif et fédéral.

Attestation de réussite – GP**Relevé des résultats certificatifs****Demande de carte brevet : FSGT/CMAS ☐ FSGT/ISO ☐****Modalités de certification : Stage fédéral certificatif ☐ 2 E4 ☐**

À transmettre à brevet@plongee.fsgt.org après avoir effectué la demande de carte sur (<http://brevet.fsgt.org>) et conservé une copie dans le livret. La commission formation instruira la demande de carte.

Nom et prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse (réception carte) :

N° de licence FSGT :Club :

Le candidat a satisfait aux exigences certificatives nécessaires à l'obtention du brevet de Guide de Palanquée FSGT.

	Validation minimale / 20	Evaluation certificative
Module "Capacités Physiques"		
1) 800m PMT (F/NF --> 0 / 20)	20	
2) Sauvetage mannequin plongée libre (F/NF --> 0 / 20)	20	
3) Apnée 10 m (F/NF --> 0 / 20)	20	
Module "Capacités Techniques"		
4) Remontée gilet 25m et remorquage	10	
5) Descente et stabilisation (VDM) 40 m	10	
6) Assistance gilet 40 m	10	
Module "Connaissances d'appui"		
7) Physiopathologie	10	
8) Désaturation	10	
9) Organisation conduite de palanquée / réglementation	10	
10) Matériels sous pression	08	
11) Flottabilité et équilibre	08	
12) Environnement institutionnel	08	
Evaluation certificative du module	10	
Module "Conduite de palanquée"		
13) Conduite de palanquée	10	
14) Participation à la gestion d'une situation d'urgence	10	
15) Matelottage	10	
16) Retour bateau surface de la palanquée (Capelé)	F/NF	
Evaluation certificative de synthèse	10	

Date et lieu :

Noms, signatures et tampons des membres du jury :

APTITUDES PREALABLES A LA CERTIFICATION FINALE

Détail des épreuves pour lesquelles le candidat doit présenter une attestation d'aptitudes préalables (validité : 9 mois)

Ces aptitudes doivent être validées par un MF1, au minimum, titulaire d'une licence FSGT en cours de validité.

Nom et prénom du stagiaire :

Aptitude A1 : Réaliser un 800m PMT (cf. épreuve 1)

Date :

Tampon et signature :

Aptitude A2 : Sauvetage Mannequin (cf. épreuve 2)

Date :

Tampon et signature :

Aptitude A3 : Conduire un baptême en milieu artificiel selon la réglementation en vigueur

Date :

Tampon et signature :

Nom et prénom du stagiaire :

Aptitude A4 : Assister un plongeur en difficulté à 25m et remorquage (cf. épreuve 4)

Date :

Tampon et signature :

Aptitude A5 : Réaliser un 500m capelé

Date :

Tampon et signature :

Aptitude A6 : Assister un plongeur en difficulté à 40 m (cf. épreuve 6)

Date :

Tampon et signature :

Aptitude A7 : Planifier, organiser et conduire une palanquée (cf. épreuve 13).

Date :

Tampon et signature :

MODULARITE EN STAGE

Sont modulaires, dans le cadre de réalisation d'un **stage fédéral certificatif chacun des modules** (validité : 18 mois).

Nom et prénom du stagiaire :

ATTESTATION FEDERALE DE VALIDATION MODULAIRE	Validation minimale / 20	Evaluation certificative
Module "Capacités Physiques"		
1) 800m PMT (F/NF --> 0 / 20)	20	
2) Sauvetage mannequin plongée libre (F/NF --> 0 / 20)	20	
3) Apnée 10 m (F/NF --> 0 / 20)	20	
Date : Stage : Tampons, signatures et commentaires jurys :		

ATTESTATION FEDERALE DE VALIDATION MODULAIRE	Validation minimale / 20	Evaluation certificative
Module "Capacités Techniques"		
4) Remontée gilet 25m et remorquage	10	
5) Descente et stabilisation (VDM) 40 m	10	
6) Assistance gilet 40 m	10	
Date : Stage : Tampons, signatures et commentaires jurys :		

Nom et prénom du stagiaire :

ATTESTATION FEDERALE DE VALIDATION MODULAIRE	Validation minimale / 20	Evaluation certificative
Module "Connaissances d'appui"		
7) Physiopathologie	10	
8) Désaturation	10	
9) Organisation conduite de palanquée / règlementation	10	
10) Matériels sous pression	08	
11) Flottabilité et équilibre	08	
12) Environnement institutionnel	08	
Moyenne module	10	
Date : Stage : Tampons, signatures et commentaires jurys :		

ATTESTATION FEDERALE DE VALIDATION MODULAIRE	Validation minimale / 20	Evaluation certificative
Module "Conduite de palanquée"		
13) Conduite de palanquée	10	
14) Participation à la gestion d'une situation d'urgence	10	
15) Matelottage	10	
16) Retour bateau surface de la palanquée (Capelé)	F/NF	
Date : Stage : Tampons, signatures et commentaires jurys :		